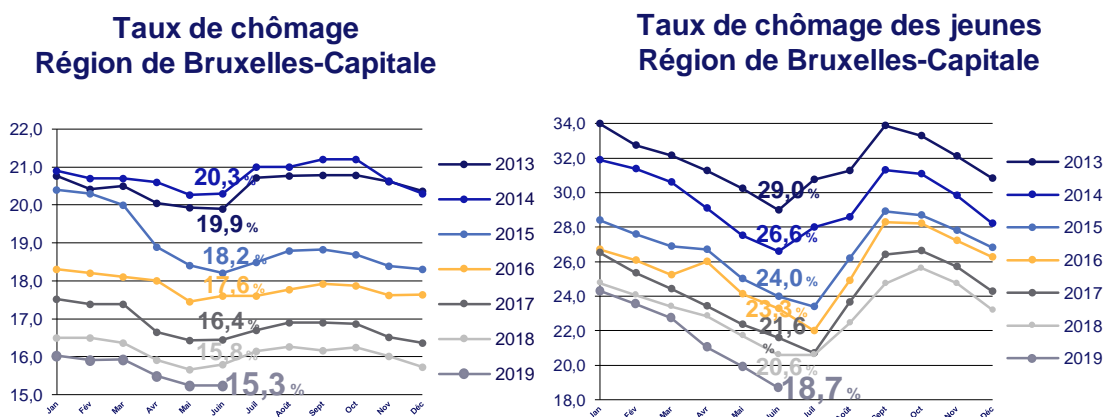


Le chômage continue sa baisse à Bruxelles

En 6 ans, le nombre de jeunes chercheurs d'emploi a diminué de 45,7 %

Bruxelles, 2 juillet 2019 – Fin juin, Bruxelles compte 85.605 chercheurs d'emploi, pour un taux de chômage de 15,3%. Cette 56^{ème} baisse successive du chômage correspond à une diminution de 2.936 personnes par rapport à 2018 (-3,3%). En comparaison avec le mois de juin 2013, le nombre de chercheurs d'emploi a diminué de 21.232 unités, soit une baisse de 19,9% en 6 ans.

Le chômage des jeunes, en baisse continue depuis 73 mois, atteint quant à lui un taux de 18,7%. Bruxelles compte 7.167 jeunes chercheurs d'emploi, soit 711 de moins que l'an dernier (-9,0%). Le nombre de jeunes chercheurs d'emploi a baissé de 45,7% (-6.026) depuis 2013.



Évolution annuelle

Chômage RBC	Chômage des jeunes
-2.936 personnes	-711 personnes

Évolution du taux de chômage

Fin juin 2019, le taux de chômage en Région bruxelloise s'établit à 15,3% (14,5 % pour les hommes et 16,2% pour les femmes). En juin 2018, le taux de chômage s'établissait à 15,8%.

Le taux de chômage est mesuré sur la base de la population active calculée à partir des données de la Banque nationale et de l'Enquête sur les Forces de Travail du SPF Économie. Le croisement de ces données nous indique que la population active occupée a, en Région bruxelloise, augmenté en 2017 de 2,0% par rapport à l'année précédente (+1,3% pour l'ensemble de la Belgique).

Évolution du nombre de chercheurs d'emploi

Fin juin 2019, on dénombre en Région de Bruxelles-Capitale 85.605 chercheurs d'emploi inoccupés (DEI), soit une diminution de 2.936 personnes par rapport à l'année précédente (-3,3%).

On compte au cours du mois de juin 9.293 entrées dans le chômage (8.014 réinscriptions et 1.279 nouvelles inscriptions) contre 9.284 sorties, soit une augmentation sur une base mensuelle du nombre de DEI de 9 personnes (+0,0%).

Les principales caractéristiques et évolutions du chômage en Région de Bruxelles-Capitale sont fournies dans le tableau suivant à titre indicatif.

Tableau 1 : Principales caractéristiques et évolutions du chômage en Région de Bruxelles-Capitale – juin 2018

	juin 2019	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %	
Demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)	85.605	100,0%	9	0,0%	-2.936	-3,3%	
Catégorie	DEDA ¹	58.931	68,8%	772	1,3%	-2.499	-4,1%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle	3.693	4,3%	-373	-9,2%	-217	-5,5%
	Autres DEI	22.981	26,8%	-390	-1,7%	-220	-0,9%
Sexe	Hommes	44.362	51,8%	-319	-0,7%	-1.733	-3,8%
	Femmes	41.243	48,2%	328	0,8%	-1.203	-2,8%
Age	- 25 ans	7.167	8,4%	-469	-6,1%	-711	-9,0%
	25 - 49 ans	54.506	63,7%	280	0,5%	-2.692	-4,7%
	50 ans + ²	23.932	28,0%	198	0,8%	467	2,0%
Durée d'inoccupation	- 1 an	30.214	35,3%	-695	-2,2%	-1.229	-3,9%
	1 - 2 ans	12.055	14,1%	219	1,9%	-1.060	-8,1%
	2 ans +	43.336	50,6%	485	1,1%	-647	-1,5%
Niveau d'études	Faible ³	54.966	64,2%	-295	-0,5%	-3.917	-6,7%
	Moyen	17.458	20,4%	-36	-0,2%	-100	-0,6%
	Élevé	13.181	15,4%	340	2,6%	1.081	8,9%
Usagers du CPAS		11.840	13,8%	-755	-6,0%	-958	-7,5%
Taux de chômage	Total	15,25		+0,00		-0,52	
	Hommes	14,50		-0,10		-0,57	
	Femmes	16,15		+0,13		-0,47	

Source : Actiris

On dénombre en Région bruxelloise 58.931 chercheurs d'emploi demandeurs d'allocations (DEDA), 3.693 jeunes en stage d'insertion professionnelle et 22.981 autres chercheurs d'emploi inscrits librement ou obligatoirement.

On retrouve dans cette dernière catégorie (« autres DEI ») des personnes qui n'ont pas encore reçu d'allocation de chômage (qui ont introduit une demande auprès de l'Onem), des personnes ayant été exclues des allocations de chômage et qui sont venues se réinscrire auprès d'Actiris, des personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale ou encore des personnes qui n'ont aucun revenu de remplacement. Il est à noter qu'une partie importante de ces CE dépendent des CPAS ou n'ont encore aucun revenu de remplacement.

Actiris peut, à partir de l'exploitation d'un flux d'information provenant directement du SPP Intégration sociale, identifier les CE ayant une ouverture de droit au revenu d'intégration sociale ou à son équivalent, actuellement ou dans un passé proche. Ainsi, parmi les 85.605 DEI inscrits en juin 2019,

¹ DEDA : demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations, soit les chercheurs d'emploi pour lesquels Actiris a été informé par l'ONEM qu'ils percevaient des allocations de chômage.

² La variation annuelle atypique pour les CE âgés de 50 et + s'explique par le changement de législation pour les chômeurs âgés de 60 ans et +. En effet, ces derniers doivent rester disponibles plus longtemps sur le marché du travail, ce qui a pour effet d'accroître leur nombre.

³ Ce niveau comprend les études de l'enseignement secondaire 2nd degré au maximum ainsi que les études réalisées à l'étranger sans équivalence de diplôme en Belgique.

11.840 CE sont usagers du CPAS (soit 13,8% du total des DEI). Ce pourcentage est plus élevé parmi les jeunes : sur les 7.167 jeunes DEI, 1.756 sont usagers du CPAS, soit 24,5%.

On constate une diminution de -4,1% sur une base annuelle du nombre de chercheurs d'emploi indemnisés (DEDA). On constate aussi une diminution annuelle du nombre de jeunes en stage d'insertion professionnelle (-217 unités, -5,5%). Quant aux autres chercheurs d'emploi, leur nombre a diminué de 0,9% sur une base annuelle.

Tableau 2 : Principales caractéristiques et évolutions du chômage des jeunes en Région de Bruxelles-Capitale – juin 2019

		juin 2019	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
DEI < 25 ans		7.167	100,0%	-469	-6,1%	-711	-9,0%
Catégorie	DEDA	2.249	31,4%	26	1,2%	-244	-9,8%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle	2.669	37,2%	-321	-10,7%	-215	-7,5%
	Autres DEI	2.249	31,4%	-174	-7,2%	-252	-10,1%
Sexe	Hommes	3.931	54,8%	-276	-6,6%	-377	-8,8%
	Femmes	3.236	45,2%	-193	-5,6%	-334	-9,4%
Durée d'inoccupation	- 1 an	4.971	69,4%	-426	-7,9%	-435	-8,0%
	1 - 2 ans	1.257	17,5%	-36	-2,8%	-212	-14,4%
	2 ans +	939	13,1%	-7	-0,7%	-64	-6,4%
Niveau d'études	Faible	3.944	55,0%	-279	-6,6%	-664	-14,4%
	Moyen	2.803	39,1%	-136	-4,6%	-60	-2,1%
	Élevé	420	5,9%	-54	-11,4%	13	3,2%
Usagers du CPAS		1.756	24,5%	-180	-9,3%	-202	-10,3%

Source : Actiris

On compte 7.167 chercheurs d'emploi de moins de 25 ans. Sur une base mensuelle, on relève une diminution du nombre de jeunes chercheurs d'emploi de 469 unités (-6,1%). Sur une base annuelle, on observe une diminution du chômage des jeunes (-711 DEI, soit -9,0%) par rapport au mois de juin 2018. Le taux de chômage des jeunes est passé ainsi sur un an de 20,6% en juin 2018 à 18,7% en juin 2019, affichant donc une baisse de 1,9 point par rapport à l'année passée.

Évolution des offres d'emploi

Au cours du mois de juin 2019, Actiris a reçu un total de 21.761 offres d'emploi. Il s'agit du nombre global d'offres d'emploi reçues comprenant, outre les offres reçues directement par Actiris, les offres reçues par l'intermédiaire du Forem et du VDAB dans le cadre de la mobilité interrégionale des chercheurs d'emploi, mais également les offres reçues par l'intermédiaire de sites partenaires. Le nombre d'offres concernant des postes de travail situés en Région bruxelloise s'élève à 6.803.

Total des offres d'emploi reçues par Actiris en juin 2019 :
21.761



REPRISE DE BASE DE DONNEES EXTERNES

Durant le mois de juin 2019, Actiris a reçu directement 2.759 offres d'emploi. Ceci correspond à une diminution de 817 unités par rapport aux offres d'emploi reçues l'année précédente au cours du même mois. On comptabilise par ailleurs 1.139 offres d'emploi satisfaites au cours de ce mois, ce qui correspond à une diminution de 315 unités par rapport à l'année passée. Enfin, en juin 2019, Actiris a traité 814 offres « Select Actiris » (c'est-à-dire confiées en présélection et prérecrutement gratuits à Actiris), ce qui correspond à une diminution de 43,8% par rapport à l'année passée.

Pour plus d'infos :

Jan Gatz
0479 40 75 68
jgatz@actiris.be

Concernant Actiris

Actiris est l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi. En tant que service public de l'emploi, Actiris est l'acteur principal et le fournisseur de solutions pour l'emploi dans la Région de Bruxelles-Capitale. Actiris concentre ses actions et moyens sur deux missions: garantir le matching entre employeurs et chercheurs d'emploi et organiser la transition vers l'emploi. Actiris est également mandaté pour la coordination de view.brussels.

Pour plus d'informations : www.actiris.be